



NOTRE OBJECTIF :
VOUS FORMER
À LA SÉCURITÉ !



Avis clients
4,9/5



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre partenaire, à dates fixes)

ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE

14 heures (2 jours)

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire français,
Avoir un certificat N1 ou N2 en cours de validité

CAPACITÉ D'ACCUEIL

12 personnes max par session

RECYCLAGE

2 jours tous les 4 ans

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son Attestation Individuelle de Formation. En cas de réussite aux évaluations théoriques, l'employeur reçoit un Avis d'Habilitation pour son collaborateur.

DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION

Décret 92-158 du 20/02/1992

QUALITÉ HABEL FORMATION



BUT DE LA FORMATION

Le Décret 92-158 du 20/02/1992 traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice.

Cette formation est exigée sur les sites industriels faisant intervenir des entreprises extérieures, notamment dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries dépendant de FRANCE CHIMIE ou de l'UFIP.

HABEL Formation propose cette formation en partenariat avec un Organisme de Formation habilité par FRANCE CHIMIE

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel, et signataire des documents tels que plan de prévention, autorisation, permis de travail...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir évaluer les risques en permanence
- Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Savoir transmettre les informations à son équipe



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés, étude de cas concrets, quiz en salle, mise à disposition de supports pédagogiques



MODALITÉ D'OBTENTION

Réussite aux évaluations théoriques selon les préconisations de FRANCE CHIMIE



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés habilité par FRANCE CHIMIE

PROGRAMME DE LA FORMATION



PARTIE THÉORIQUE 100%



CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SECURITE

- Accident du travail et maladie professionnelle.
- Contexte réglementaire : les 9 principes généraux de prévention, l'évaluation des risques et le document unique, ...
- La responsabilité pénale.
- Les acteurs de la prévention...

EVALUATION DES RISQUES ET DEFINITION DES MESURES DE PREVENTION/PROTECTION

- Etablissement d'un mode opératoire/phasage.
- Identification des risques et moyens de prévention associés.

ÉTUDE DE CAS - PLAN DE PREVENTION

- Identification des situations de coactivité et moyens de prévention associés.
- Tenue d'une inspection commune préalable.
- Rédaction du plan de prévention et des permis associé.
- Préparation du chantier (habilitations, matériels, moyens humains, ...).
- Mise en place et vérification des mesures de prévention et de protection.
- Explication du plan de prévention, autorisation de travail, modes opératoires, ... à l'équipe.
- Gestion de la fin de chantier (conformité à la demande, gestion des déchets, retour d'expériences, ...).

GESTION de SITUATIONS DEGRADEES

- Réactivité à tout changement de situation de travail.
- Modification de l'analyse de risques et des documents associés
- Réaction face à l'usage du droit de retrait d'un de ses salariés.

RÔLE ET MISSION DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT NIVEAU 2

- Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence.
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée Informer les opérateurs.
- Transmettre les informations à son équipe.
- Être réactif à tout changement de situation.
- Rédaction du plan de prévention.

CONCLUSION



Avis clients
4,9/5

HABEL
FORMATION